

Destruction de la flotte française de Mers-el-Kébir

4 juillet 1940, Chambre des Communes

« C'est avec une sincère tristesse qu'il me faut à présent annoncer à la Chambre les mesures que nous avons estimé devoir prendre pour empêcher la flotte française de tomber aux mains des Allemands. Quand deux nations unies par une longue et solennelle alliance combattent ensemble un ennemi commun, il est possible que l'une d'entre elles soit terrassée et submergée, et qu'elle soit alors obligée de demander à son alliée de la relever de ses obligations. Mais le moins que l'on eût pu attendre du gouvernement français, c'est qu'en abandonnant la bataille et en laissant tout son poids retomber sur la Grande-Bretagne et sur l'Empire britannique, il éviterait soigneusement d'infliger une blessure gratuite à son fidèle camarade, dont la victoire finale est la seule chance pour la France de recouvrer sa liberté, maintenant et dans l'avenir [...]

Deux des meilleurs vaisseaux de la flotte française, le *Dunkerque* et le *Strasbourg*, des croiseurs de bataille modernes nettement supérieurs au *Scharnhorst* et au *Gneisenau* – et construits dans le but de leur être supérieurs – se trouvent avec deux cuirassés, plusieurs croiseurs légers, un grand nombre de contre-torpilleurs, de sous-marins et d'autres navires de guerre à Oran et dans le port militaire de Mers El-Kébir, sur la côte nord du Maroc. Hier matin, un officier britannique choisi avec soin, le capitaine Holland, ancien attaché naval à Paris, a été dépêché sur un contre-torpilleur pour présenter ses respects à l'amiral Gensoul. Celui-ci ayant refusé de le recevoir, le capitaine Holland lui fit remettre le document suivant, dont je vais donner lecture à la Chambre. Les deux premiers paragraphes de ce document traitent des conditions générales de l'Armistice, dont j'ai déjà expliqué ce que j'en pensais. Le quatrième paragraphe – celui qui nous intéresse ici – débute comme suit :

« Il nous est impossible, à nous qui avons été vos frères d'armes jusqu'à aujourd'hui, de laisser vos beaux vaisseaux passer sous le contrôle de l'ennemi allemand ou italien. Nous sommes déterminés à nous battre jusqu'au bout, et si nous remportons la victoire, comme nous pensons bien le faire, nous n'oublierons jamais que la France était notre alliée, que nos intérêts sont les mêmes que les siens, et que notre ennemi commun est l'Allemagne. En cas de victoire, nous déclarons solennellement que nous restaurerons la grandeur et le territoire de la France. Mais pour atteindre cet objectif, nous devons nous assurer que les meilleurs vaisseaux de la Marine française ne seront pas utilisés contre nous par l'ennemi commun. Dans ces circonstances, le gouvernement de Sa Majesté m'a donné mission de

demander à la flotte française actuellement stationnée à Mers El-Kébir et à Oran qu'elle adopte l'une des dispositions suivantes :

A – Prendre la mer avec nous et continuer de combattre jusqu'à la victoire contre les Allemands et les Italiens.

B – Se rendre jusqu'à un port anglais avec des équipages réduits placés sous nos ordres. Les équipages seront alors rapatriés au plus tôt.

Si l'une de ces deux propositions vous agrée, nous rendrons vos vaisseaux à la France dès la fin de la guerre ou dédommagerons pleinement votre pays, si, dans l'intervalle, ils venaient à être endommagés.

C – Autrement, si vous vous sentez moralement contraints de stipuler que vos vaisseaux ne doivent pas être employés contre les Allemands ou les Italiens tant que ceux-ci ne violent pas l'Armistice, gagnons ensemble, avec des équipages réduits, quelque port français des Antilles – la Martinique, par exemple – où ils pourront être démilitarisés de façon satisfaisante pour nous, ou bien être confiés aux Etats-Unis et préservés jusqu'à la fin de la guerre, les équipages étant alors rapatriés.

Si vous rejetez ces offres loyales, je dois, à mon profond regret, exiger que vous sabordiez vos vaisseaux dans les six heures à venir. Enfin, si vous refusez cette dernière solution, j'ai reçu du gouvernement de Sa Majesté l'ordre d'employer toute la force nécessaire pour empêcher vos vaisseaux de tomber aux mains des Allemands ou des Italiens. »

Nous avions espéré que l'une ou l'autre des solutions présentées serait acceptée, sans qu'il soit nécessaire d'employer la force terrible d'une escadre de guerre anglaise. Une escadre de ce type est arrivée devant Oran deux heures après le capitaine Holland et son contre-torpilleur. Elle était commandée par le vice-amiral Somerville, officier qui venait de se distinguer par le sauvetage de plus de 100 000 mille Français au cours de l'évacuation de Dunkerque. En plus de ses cuirassés, l'amiral Somerville avait reçu le renfort d'un groupe de croiseurs et d'une puissante flotille. Les pourparlers se sont poursuivis toute la journée, et nous avons espéré jusqu'à l'après-midi que les termes de notre proposition seraient acceptés sans effusion de sang. Mais obéissant certainement aux ordres donnés par les Allemands depuis Wiesbaden, où siège la commission franco-allemande d'armistice, l'amiral Gensoul a refusé d'accepter et fait part de son intention de combattre. En conséquence, l'amiral Somerville reçut l'ordre d'exécuter sa mission avant la tombée de la nuit et, à 17h53, il ouvrit le feu sur cette puissante flotte française que protégeaient également des batteries côtières. A 18 heures, il rapporta qu'il était vivement engagé. L'action dura quelque dix minutes et fut suivie de vives attaques de nos avions embarqués, à partir de l'*Ark Royal*. A 19h20, l'amiral Somerville envoya un nouveau rapport indiquant qu'un croiseur de bataille de la classe *Strasbourg* avait été endommagé et s'était échoué, qu'un cuirassé de la

classe *Bretagne* avait été coulé, qu'un autre de la même classe avait subi de graves dommages, et que deux destroyers français et un porte-hydravions, le Commandant Teste, avaient également été coulés ou incendiés.

[...] Inutile de dire que, dans cette affaire « contre nature », les vaisseaux français se sont battus avec le courage qui caractérise la Marine française, et que nous devons faire preuve de compréhension envers l'amiral Gensoul et ses officiers, qui se sont crus tenus d'obéir aux ordres donnés par leur gouvernement, sans possibilité pour eux de voir que ces ordres étaient dictés par les Allemands. Je crains que les pertes en vies humaines chez les Français et dans le port n'aient été très lourdes, car il nous a fallu recourir à une grande puissance de feu et l'on a entendu plusieurs explosions énormes. [...] A la suite des événements d'hier, une grande partie de la flotte française est donc passée en notre pouvoir ou a été mise hors de combat, ou hors de portée de l'Allemagne. Que la Chambre ne s'attende pas à m'entendre déclarer quoi que ce soit au sujet des autres navires français qui sont en mer, sinon notre résolution inflexible de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour les empêcher de tomber entre les griffes des Allemands. Je laisse en toute confiance au Parlement, à la nation, aux Etats-Unis, au monde et à l'histoire le soin de juger notre action.

Et je me tourne à présent vers l'avenir immédiat. [...] J'en appelle à tous les sujets de Sa Majesté, à nos Alliés, à tous ceux qui nous veulent du bien – et ils sont nombreux – dans le monde entier, en particulier des deux côtés de l'Atlantique, pour qu'ils nous apportent toute leur assistance. En pleine harmonie avec nos Dominions, nous traversons une période de péril extrême et de formidable espérance, où chaque vertu de notre race sera mise à l'épreuve, et où tout ce que nous possédons et tout ce que nous sommes sera mis en jeu sans retenue. Ce n'est pas le moment de douter ou d'être faible. Voici l'heure suprême qui nous appelle. [...]

En conclusion, je pense que nous avons droit à la confiance de la Chambre et que nous ne faillirons pas à notre devoir, si douloureux qu'il puisse être. Ce qui vient de se passer devrait, à soi seul, suffire à dissiper une bonne fois pour toutes les mensonges et les rumeurs répandus avec tant d'ardeur par la propagande allemande et par les agissements de la cinquième colonne, selon lesquels nous aurions la moindre intention d'ouvrir des négociations, de quelque manière et par quelque voie que ce soit, avec les gouvernements allemand et italien. Tout au contraire, nous continuerons cette guerre, de toutes nos forces et par tous les moyens qui sont à notre disposition, jusqu'à ce que les justes desseins pour lesquels nous y sommes entrés soient atteints.